

TARIFS APPLIQUES AU DOMAINE PUBLIC

Le Maire de la Commune de Saint Marcel d'Ardèche, arrête

Article 1 : La modification de la régie de recettes instituée à la Mairie de Saint Marcel d'Ardèche pour l'encaissement des emplacements du marché hebdo ;

Article 2 : A compter du 1^{er} mai 2015, la régie encaisse les emplacements de cirques, forains, commerçants, ambulants et autres structures ludiques ;

Article 3 : Les tarifs des emplacements sont les suivants :

Pour toute demande d'emplacement, il est nécessaire de faire une demande écrite auprès de Monsieur le Maire. L'accord final sera validé après réception du paiement de l'emplacement.

Cirques :

< à 25 m ²	1.10 €/Jour
26 < < 50 m ²	0.70 €/Jour
51 < < 110 m ²	0.35€/Jour
> 111 m ²	0.15€/jour

Toro piscine :

< à 25 m ²	1.10 €/Jour
26 < < 50 m ²	0.70 €/Jour
51 < < 110 m ²	0.35€/Jour
> 111 m ²	0.15€/jour

Marché :

Marché annuel	2 €/jour
Supplément électricité	1€/jour
Abonnement sur le semestre	50 € le semestre
Emplacement marché saisonnier	4 €/jour
Caution réservation	50 €

Forains :

Stand confiserie	2 €/m ² / jour	
Forain, cirque, mini théâtre	< à 25 m ²	1.10 €/m ² / jour
	26 < < 50 m ²	0.70 €/m ² / jour
	51 < < 110 m ²	0.35 €/m ² / jour
	> 111 m ²	0.15 €/m ² / jour
Emplacement hébergement forain	5€/jour	
Caution réservation	100 €	

Fête Votive :

Auto-scooter	$(274 \text{ m}^2 \times 0.15 \text{ €/m}^2) \times 3 = 123.30 \text{ €}$	41.10 €/jour de fête
Tir et cascade	$(25 \text{ m}^2 \times 1.10 \text{ €}) \times 3 = 82.50 \text{ €}$	27.50 €/jour de fête
Manège enfant et pêche	$(35 \text{ m}^2 \times 0.70/\text{m}^2) + (15\text{m}^2 \times 1, 10\text{€/m}^2) \times 3 = 123 \text{ €}$	41 €/jour de fête
Confiserie	$(10\text{m}^2 \times 2\text{€/m}^2) \times 3 = 66 \text{ €}$	22 €/jour de fête
Roulette	$(18\text{m}^2 \times 1.10\text{€/m}^2) \times 3 = 59.40 \text{ €}$	19.80€/jour de fête
Surf	$(88\text{m}^2 \times 0.35\text{€/m}^2) \times 3 = 92.40 \text{ €}$	30.80€/jour de fête

Tarifs autres :

Camion outillage ou autre vente déballage	40 €
Commerce ambulante	3 €
Structures ludiques ou publicitaires (tarif au m2)	pas concerné
Exposant salle communale	3€/jour par tranche de 3 ml

Les recettes désignées sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Espèces
- Chèques

Elles sont perçues contre remise à l'usager d'un ticket